

フランスの教育改革 — より平等なシステムへと向かうのか？

Liliane LATTANZIO *

ヨーロッパ言語・文化研究分野

(2014年8月29日受理)

要 旨

2000年のOECDによる生徒の学習到達度調査(PISA)は、教育における機会均等というフランス教育の神話に陰をもたらした。社会出自が学校での成績のきわめて強い要因となっていることが明らかになったからである。実際、親の社会的・経済的地位によって大きな不均衡がみられ、フランスではごく少数の優秀な生徒に教育のエネルギーは宛てられ、大多数の生徒は学業において困難に直面しているという悲しい現実がある。もちろん、このような教育格差とその継続性については、すでにブルデュー／パスロンをはじめ、多くの研究者によって指摘されているが、PISAがフランス国民に突きつけたのは、フランスは教育の機会均等に関して、調査対象国中の最底辺に位置しているという事実であった。そして、これはフランス共和国の標語である「自由、平等、博愛」と矛盾するものである。この憂うべき状況に対応するため、国民教育省はいくつかの改革を断行したが、その後の調査でも目覚ましい改善はみられなかった。

このような状況下、2012年に新大統領に選ばれたフランソワ・オランドは、教育と青少年問題を最重要課題のひとつとした。それを受けて、「全員の成功」を目標とした抜本的で野心的な教育改革が掲げられ、現在進行中である。本論文は、この教育改革の意義を問うことを目的としている。第一章で、教育における均等性の歴史的な流れを概観した後、第二章では、この改革が抱える諸問題点と矛盾を、教育現場、社会通念、教育政策、カリキュラムの四つの観点から指摘・分析する。このようにして、本改革の意味を今日における教育のあり方全体のかなでサーベイする。

Introduction

Dans les années 2000, les enquêtes internationales PISA sont venues ternir le mythe français de l'égalité des chances en éducation. En effet, dans le rapport PISA 2012, la France apparaît comme l'un des pays de l'OCDE où les inégalités scolaires sont les plus fortes et où la réussite scolaire est étroitement liée à l'origine sociale. Cette corrélation n'est pas nouvelle, puisque les travaux de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron¹ avaient déjà montré dans les années 60 le mécanisme de reproduction sociale de l'école, qui confirme et renforce les inégalités. Toutefois, les

enquêtes PISA auront pour conséquence d'influencer les politiques éducatives de la France. Ainsi, dès le début des années 2000, de nombreuses mesures et réformes éducatives tentèrent, en vain, de corriger ces inégalités scolaires tout en essayant d'améliorer le classement de la France, située dans la moyenne des pays de l'OCDE. C'est aussi pourquoi en 2012, l'éducation devient le fer de lance de la politique du Président de la République, nouvellement élu, François Hollande. Le projet de réforme de l'éducation, confié au ministre de l'Éducation Vincent Peillon, a l'ambition de refondre l'ensemble du système éducatif dans le but de tenir la promesse

* 東京学芸大学 (184-8501 小金井市貫井北町 4-1-1)

républicaine de la réussite éducative pour tous².

Mais que signifie donc « faire réussir tous les élèves » ? S'agit-il d'une simple promesse démagogique ou d'une réelle prise de conscience politique d'une forme d'injustice scolaire et d'un rappel éthique de ce que devrait être l'école de la République ? Dans cette période de crise de l'éducation, la nostalgie de l'école d'antan, équitable et performante nourrit pleinement l'imaginaire. Néanmoins, le système scolaire de la III^e République, tant idéalisé de nos jours, a-t-il vraiment été dans ses fondements, égalitaire au sens où nous l'entendons aujourd'hui ? Afin de comprendre le véritable sens de ce projet de « refondation »³, nous allons, dans un premier temps, faire un rappel historique sur le système éducatif français pour en révéler ses principes fondateurs, et ses grandes phases de démocratisation tout en mettant au jour ses profondes contradictions. Dans un second temps, nous allons analyser les problèmes et les paradoxes qui minent l'école tout en esquissant quelques unes des réponses qu'entend apporter la réforme du gouvernement de Manuel Valls.

1. Rappel historique

L'histoire de l'éducation en France est marquée à la fois par la naissance de la République, et le mouvement des Lumières issu de la Révolution française. En effet, le système éducatif français s'est construit autour des idées d'émancipation du peuple par l'instruction. Cependant, le but de l'éducation était également politique, car il visait avant tout à renforcer les bases de la République naissante et à souder les citoyens autour de l'amour et la fierté de leur patrie. L'accès de tous à l'enseignement primaire, grâce principalement aux lois Ferry (loi du 28 mars 1892) qui rendent l'instruction obligatoire représenta le premier volet de démocratisation de l'éducation : il va permettre de mettre en marche « l'ascenseur social ».

1. 1 1892-1960

Dans cette première phase de massification de l'éducation, l'obligation scolaire et l'élévation du niveau de l'instruction ont permis d'accompagner le changement de la société rurale vers la société

urbaine, rendu nécessaire par l'industrialisation. L'ascension sociale est donc à la fois une nécessité et une chance pour de nombreux citoyens. Or, si la généralisation de l'école offrait de nouvelles opportunités de mobilité sociale, celles-ci profiteraient-elles autant aux enfants des classes populaires qu'aux autres ?

En effet, seul le premier niveau scolaire pouvait être vraiment considéré comme égalitaire puisqu'il accueillait tous les enfants, et c'était le même pour tous. Cependant, les objectifs de l'éducation demeuraient profondément différents selon l'appartenance sociale : les enfants du peuple allaient à l'école primaire pour acquérir des connaissances de base, nécessaires à la vie en société ; après les études primaires de premier degré et l'obtention du certificat d'études primaires, la très grande majorité d'entre eux apprenaient un métier, et ceci pouvait déjà être considéré comme une forme de promotion pour les enfants des milieux agricoles. Certes, il existait quelques perspectives de promotion sociale pour les très bons élèves, issus de milieux modestes. Ces derniers pouvaient tout au plus intégrer l'école normale pour devenir instituteur. Mais les obstacles à surmonter étaient nombreux : il fallait d'abord pouvoir être repéré, apprécié et soutenu par un instituteur bienveillant, ensuite convaincre des parents souvent hostiles. Car, dans une société majoritairement rurale jusqu'au début des années 30, les enfants avaient l'habitude de travailler à la maison ou dans les champs pour aider leur famille, et pendant les périodes de récolte, les absences scolaires étaient fréquentes. Ainsi, aux yeux des parents, les études de l'enfant représentaient le plus souvent un obstacle à l'économie domestique, voire une simple perte de temps. Autrement dit, seuls les savoirs utilitaires comptaient. Sans parler de l'énorme difficulté qu'il y avait pour décrocher une bourse d'études.

D'une manière générale, pour la grande majorité des enfants des campagnes, des ouvriers et des petits employés, le résultat scolaire était donc largement prédéterminé par le milieu social. Le but de l'école pour ces derniers était principalement d'apprendre un métier. Quant aux enfants des milieux aisés, issus des villes, rien n'était plus naturel que de poursuivre leurs études dans le secondaire pour préparer le baccalauréat. Pour ces derniers, la fonction de l'école

consistait surtout à assurer la transmission du pouvoir de la bourgeoisie. A cet effet, ils bénéficiaient d'un héritage culturel important au sein de leur famille, et d'un environnement culturel stimulant qui les préparait dès le plus jeune âge aux études. Grâce à leur famille, ils pratiquent naturellement et maîtrisent avec aisance et sans effort un langage soutenu, celui de l'école, ce qui permet aussi de faciliter grandement la tâche des professeurs dans le secondaire.

Force est de constater donc que, dès ses origines, le système éducatif français est hiérarchiquement divisé sur les classes sociales. Certes, l'école apporte l'instruction à tous les citoyens au premier niveau, mais dès le niveau secondaire, elle devient la chasse gardée des enfants de milieux aisés, détentrices du capital culturel et bénéficiant de conditions d'études privilégiées.

1. 2 1960-1985

Ce système éducatif conservateur continuera à fonctionner jusque dans les années 60 ; les bacheliers jusqu'à cette époque-là sont en effet pratiquement tous issus de milieux favorisés. Les réformes scolaires successives (allongement de la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans en 1959, collège unique en 1975) contribueront plus à démocratiser l'enseignement secondaire qu'à le rendre équitable. Celui-ci ne comportera plus désormais ni spécialisation, ni filière. Cependant, le système éducatif dans son ensemble ne change pas ; en restant élitiste, il s'adresse d'abord à une certaine catégorie de la population, initiée et préparée, c'est-à-dire tout d'abord à la classe dirigeante et aux classes moyennes. Fortement contestée, la réforme du collège unique qui entraîne une mixité sociale au niveau secondaire provoque aussitôt de multiples stratégies de la part des parents de milieux favorisés. Ces derniers, pour éviter les problèmes d'écart de niveau dans les classes de collège, n'hésitent pas à contourner la carte scolaire⁴ pour intégrer leur enfant dans les collèges qui affichent les meilleures performances. Cela contribuera à créer des collèges de second ordre, à très faible niveau scolaire.

1. 3 1985-2012

En 1985, s'ouvre une nouvelle phase de démocratisation

de l'éducation avec la création du Bac professionnel. Celui-ci va entraîner une hausse considérable du nombre de bacheliers. En s'inspirant de l'exemple japonais, le ministre de l'Éducation de l'époque, M. Chevènement, entendait mener 80 % d'une classe d'âge au baccalauréat. Alors que la proportion de bacheliers sur une génération n'était que de 29,4 % en 1985, avec la création du baccalauréat professionnel, elle doublera en l'espace de 10 ans pour atteindre 62,7 % en 1995. Mais tous ces baccalauréats ont-ils vraiment la même valeur ? En fait, le Bac professionnel introduit une nouvelle hiérarchisation scolaire des filières (Bac général, Bac technologique, puis Bac professionnel), le baccalauréat général étant le plus convoité avec à son sommet, le plus prestigieux d'entre tous : le Bac scientifique, dit communément Bac S. Si ce dernier peut garantir l'accès aux grandes écoles, le Bac professionnel permet simplement d'entrer directement dans le monde du travail. De même, une hiérarchisation sociale des candidats se dessine selon la filière choisie : en 2012, 75 % des enfants de cadres supérieurs ont obtenu un Bac général, et seulement 14 % le Bac technologique et ils ne sont que 10 % pour le Bac professionnel⁵. A l'inverse, parmi les enfants d'ouvriers, 46 % ont obtenu leur baccalauréat dans une filière professionnelle, seulement 31 % l'ont eu dans une filière générale, et 23 % dans une filière technologique.

Les trois grandes phases de démocratisation de l'éducation que représentent successivement l'allongement de la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans, le collège unique et la création du baccalauréat professionnel, entraînent une massification de l'accès à l'enseignement secondaire tout en maintenant la structure pyramidale du système éducatif fondée sur la hiérarchisation des élèves et la sélection inégalitaire des élites. La répartition du budget de l'éducation a suivi cette même logique, en privilégiant traditionnellement l'enseignement secondaire et les grandes écoles au détriment du primaire et des universités.

2. Le contexte actuel

Nous allons à présent analyser les problèmes internes et les paradoxes du système éducatif actuel sur 4 plans : 1) le plan scolaire : la salle de classe avec

ses pratiques, ses méthodes, et sa culture ; 2) le plan social : la hiérarchisation des disciplines scolaires, des formations et des métiers ; 3) le plan politique : les rapports de la pédagogie avec les politiques éducatives ; 4) le plan des contenus : la question des programmes scolaires.

2. 1 Le plan scolaire

Pour aborder notre premier point, commençons par rappeler quelques données sur le système scolaire français. Les résultats des enquêtes internationales PISA sur la performance des élèves français de 15 ans sont très moyens. Ils reflètent bien les difficultés du premier degré : trop d'élèves ne parviennent pas à lire, ou à peine, à la fin du primaire⁶. De même, nombreux sont ceux qui « décrochent » et sortent du circuit scolaire sans diplôme⁷. Et ceux qui échouent et quittent l'école sans diplôme sont issus des catégories sociales les moins favorisées. Quels sont donc les principaux problèmes rencontrés par ces derniers au sein de la salle de classe ? Il faut tout d'abord évoquer l'ambiance de stress caractéristique de l'environnement scolaire français. En effet, les élèves français sont parmi les plus stressés et les plus angoissés, selon une enquête de l'OCDE⁸ de 2009. Si l'éducation constitue pour les Français un débat passionné, comment se fait-il que dans les faits, la réalité soit si sombre ? En fait, les pratiques de classe et les méthodes d'enseignement sont le plus souvent demeurées conservatrices et très autoritaires, prisonnières des objectifs de sélection. Leur impact sur les élèves se révèle fort néfaste. Peter Gumble⁹ a bien montré cette culture scolaire de l'humiliation, de la « nullité » à travers les recours courants à des pratiques anciennes comme la brimade. Contrairement aux élèves japonais, les élèves français n'ont pas l'habitude d'être encouragés à l'école, sauf pour les meilleurs d'entre eux. Par contre, ils se sentent plus souvent stigmatisés, montrés du doigt, ou rabaissés. Contrairement au Japon où l'enseignant se sent pleinement responsable des performances de ses élèves, et n'hésite pas à leur offrir une aide personnalisée en cas de nécessité, ce sentiment de responsabilité semble plus faible chez l'enseignant français. Du reste, l'aide personnalisée a été introduite récemment en France par la volonté politique, et elle

est le fait d'intervenants externes payés ou bien de bénévoles. Plutôt que l'aide personnalisée, c'est la « sanction » du redoublement qui a longtemps prévalu en France lorsque l'élève ne parvenait pas à suivre. La France, d'ailleurs, détient le record absolu du redoublement selon un rapport de l'OCDE¹⁰ de 2006. Le redoublement a pendant longtemps été considéré comme un moyen permettant de faciliter l'apprentissage et d'améliorer les performances. Aujourd'hui, le ministère de l'Éducation nationale recommande de l'éviter, car de nombreuses études ont montré l'inefficacité de ce moyen et son caractère injuste. Et pourtant, cette pratique persiste, voire, elle est parfois demandée par les parents pour des stratégies d'orientation.

Une autre source de stress provient de la note scolaire, mise en place et façonnée par le système de classement et de sélection des élèves. La note « sanction » peut constituer un frein aux progrès de l'enfant ou un obstacle à la relation de confiance entre le maître et l'élève. C'est pourquoi, les systèmes de notation ont été dénoncés comme injustes et arbitraires, car ils reflètent souvent la subjectivité et les préjugés des enseignants. Considérée à la fois comme tyrannique, décourageante, stressante, et socialement discriminante, de nombreux intellectuels dénoncent la notation, certains y voient même la cause de l'échec scolaire¹¹. Ce débat a été largement médiatisé en 2010 par l'appel dans la presse de l'Association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV)¹², réclamant la suppression des notes à l'école élémentaire. Depuis, de nouveaux systèmes d'évaluation ont timidement vu le jour, mettant plutôt l'accent sur le progrès et les compétences acquises que sur un classement, mais aucune décision officielle n'a tranché ce débat. En effet, le gouvernement hésite à se prononcer à ce sujet car la simple idée de supprimer les notes semble se heurter à une forte mentalité conservatrice concernant les évaluations chiffrées.

2. 2 Le plan social

Abordons à présent la question de la place et de la valeur des disciplines, des formations et des métiers. La survalorisation de l'élite à travers l'école a conduit à une opposition entre « intellectuels » et « manuels », avec une surestime disproportionnée des premiers et

un mépris profond envers les seconds. Car si le système a toujours encouragé les bons élèves, il a dans le même temps stigmatisé les « mauvais » élèves, les « non intellectuels », considérés comme impropres. Cette situation en France a contribué à dévaloriser tous les métiers manuels et à désertier plusieurs formations, assimilées à des secteurs rebus. Pourtant, ce sont précisément ces secteurs qui offrent actuellement le plus de débouchés. De la même manière, cette organisation élitiste a conduit à la dévalorisation et à la discrimination des universités tant sur le plan des diplômes que de son financement public.

Le principe de sélection des élèves a également conduit à hiérarchiser les disciplines enseignées et à faire des mathématiques et des matières scientifiques — considérées comme plus objectives que les autres — l'outil de sélection par excellence. Dans notre première partie, nous avons évoqué la diversification des baccalauréats et le prestige particulier dont jouit le baccalauréat scientifique. Ainsi, une majorité d'élèves, indépendamment de leur talent ou de leur préférence, désirent préparer le Bac S, même s'ils n'ont aucun intérêt pour les mathématiques ou les sciences. Paradoxalement, ces mêmes disciplines qui sont souvent vécues comme un passage obligé pour la sélection, souffrent de plus en plus de la désaffection des étudiants à l'université. Ainsi, le concours de Capes mathématiques connaît une crise de recrutement depuis les années 90. Cette hiérarchisation des disciplines conduit à fermer la boucle d'un cercle vicieux, en dévalorisant les formations de métiers manuels et en alimentant la mentalité sur la prévalence des disciplines scientifiques sur les autres.

2. 3 Le plan politique

La situation de l'école en France est d'autant plus paradoxale qu'elle compte pourtant de nombreux pédagogues qui préconisent depuis très longtemps de considérer l'élève dans ses qualités intrinsèques. En effet, force est de constater que les idées de certains de ces pédagogues, parmi les plus célèbres, ont rarement influencé les politiques éducatives et encore moins pénétré — officiellement du moins — les salles de classe. Les politiques d'éducation n'ont jamais visé l'enfant dans son être et son bien-être, mais ce

sont toujours des objectifs politiques et économiques qui ont primé : amour de la patrie, élite politique. Ainsi, l'intérêt de l'enfant est bien souvent passé au second plan.

C'est le cas notamment pour l'organisation du temps scolaire et plus encore des vacances scolaires. Les intérêts liés au tourisme, ou la satisfaction de l'électorat ont pu mener parfois à des décisions absurdes et contradictoires. La question controversée des rythmes scolaires est éclairante à ce sujet. Lorsqu'en 2008, le ministre de l'Éducation Xavier Darcos a décidé de réduire à 4 jours la semaine scolaire, cette décision était en désaccord total avec l'intérêt de l'enfant et allait à l'encontre des recommandations préconisées par les médecins chrono-biologistes. Ces derniers dénonçaient en effet l'influence néfaste sur l'apprentissage de journées d'école trop longues. Pourtant, si une telle décision avait été prise, c'est qu'une majorité d'enseignants et de parents y étaient favorables. Ce qui explique la difficulté à revenir sur une organisation des classes plus étalée sur la semaine, lors de la réforme des rythmes scolaires, introduite à la rentrée 2014. De même, l'origine du calendrier des vacances scolaires par zone, et l'apparition des « petites vacances » régulières de 2 semaines, toutes les 6 semaines, n'avait d'autre but que de favoriser les activités touristiques liées aux sports d'hiver et de mieux répartir les départs en vacances. Ainsi, chaque année, le calendrier scolaire est fixé en présence d'un représentant touristique, d'où une répartition harmonieuse des « petites vacances tout au long de l'année ». Là encore, l'intérêt de l'enfant était relégué au second rang, derrière des intérêts d'ordre économiques cette fois. En commençant par réformer les rythmes scolaires dès la rentrée scolaire 2014, le gouvernement a voulu montrer qu'il plaçait l'intérêt de l'enfant, tant sur le plan des besoins biologiques que psychologiques au centre de ses préoccupations.

En réalité, la centralisation bureaucratique des décisions concernant l'éducation semble constituer un obstacle énorme à l'évolution du système. Les enseignants doivent en effet respecter le programme scolaire quel que soit le contexte social ou géographique dans lequel ils enseignent. Loin des réalités du métier, tout est défini au sein du ministère,

par des fonctionnaires qui pour la plupart n'ont jamais travaillé dans l'éducation. Les ministres de l'Éducation sont eux-mêmes le plus souvent sans lien avec le monde de l'éducation. Et c'est donc dans le secteur privé que les méthodes d'éducation nouvelle sont le mieux exploitées, l'enfant se retrouvant au centre du processus éducatif, et pouvant progresser à son rythme, ce qui lui permet d'acquérir une solide confiance en lui. Il est vrai qu'au cours de l'histoire, l'école a souvent été mise au service de la nation pour en assurer la cohésion, mais dans le monde d'aujourd'hui, un nouvel équilibre entre éducation nationale et épanouissement personnel semble nécessaire. Ces deux points de vue se sont retrouvés au centre des débats sur l'éducation en France, pendant ces dernières années, dominés par une opposition très forte, voire un conflit d'idéologie, entre « pédagogues » et « républicains ». Les premiers, rassemblés autour de la personnalité de Philippe Meirieu, prônent la défense d'un enseignement axé sur l'élève et fondé sur l'expérience, les autres sont les défenseurs d'un enseignement centré sur le maître et la transmission des savoirs. Ces deux mondes qui semblaient jusqu'alors irréconciliables révèlent bien l'abîme qui s'est creusé entre des politiciens de l'éducation isolés dans leur tour d'ivoire, et des enseignants confrontés aux dures réalités du métier. Ainsi, la réforme en cours entend prendre plus largement en compte les méthodes d'éducation nouvelle pour assurer à l'enfant le bien-être et le plaisir d'apprendre. C'est la raison pour laquelle, la formation des enseignants constitue l'un de ses enjeux les plus ambitieux, sans doute pour lutter contre la persistance d'une certaine culture scolaire éculée.

2. 4 Le plan des contenus scolaires

Mais au-delà des méthodes ancestrales de l'enseignement et de la question de la répartition du temps scolaire, reste l'épineux problème des contenus. Que faut-il donc enseigner à un enfant du XXI^e siècle ? Quelles sont la place et la forme que doit prendre la transmission des savoirs dans une société dite de « l'information » ? Telles sont les questions cruciales posées à tous les spécialistes de l'éducation. En France, les enseignants jugent les programmes

scolaires actuels « confus », « archaïques », « infaisables », « lourds », « encyclopédiques », voire « dépassés ». Les tentatives pour les alléger se sont toutes révélées contre-productives. En effet, en 2008, la réforme des programmes de Xavier Darcos, adoptée seulement 6 années à peine après celle de 2002, a été vivement critiquée. En voulant moderniser les contenus, elle venait alourdir des programmes déjà bien chargés, avec l'introduction de nouvelles matières comme « l'histoire des arts », « le développement durable ». Quelques années plus tôt, avaient été introduits « l'enseignement d'une langue vivante étrangère » et l'informatique. Ces disciplines s'étaient imposées naturellement pour être en phase avec la mondialisation et l'informatisation de la société. La réforme en cours envisage même l'enseignement du langage informatique dès l'école primaire. L'accumulation de nouveaux contenus, sans réduction des anciens, représente un véritable casse-tête pour les enseignants. Si la réforme des programmes de 2002 préconisait de multiplier les liens entre ces savoirs, en décloisonnant les disciplines, celle de 2008 est revenue sur une vision plus traditionnelle de l'enseignement des disciplines. La définition des programmes scolaires relève encore de choix politiques, par exemple celui de privilégier l'enseignement des arts, de l'histoire ou de la morale¹³. Mais comment définir les matières les plus à même de permettre aux enfants de mieux s'intégrer dans la société de demain ? Cette situation paradoxale dériverait encore une fois du caractère trop centralisé de la politique éducative : les programmes scolaires sont nationaux et sont définis au sein du ministère; aucune marge, aucune initiative n'est donc laissée aux instituteurs qui se plaignent de ne pouvoir les terminer. Contrairement aux pays anglo-saxons, la France n'a pas adopté la notion de « curriculum scolaire », un concept plus large qui inclue les objectifs de formation, les contenus d'enseignement, la mise en œuvre de l'évaluation, même si elle s'est un peu rapprochée de ce concept en définissant un « socle commun de connaissances et de compétences »¹⁴ que chaque élève doit acquérir avant la fin de sa scolarité obligatoire, à savoir l'ensemble des connaissances, compétences, valeurs et attitudes nécessaires pour réussir sa scolarité, sa vie d'individu et de futur

citoyen. La nouvelle réforme envisage également une redéfinition de l'ensemble des contenus de ce socle.

Conclusion

Ainsi, notre analyse a bien montré que le système éducatif français a toujours été contradictoire dans ses fondements en privilégiant la formation des élites parmi la classe dominante, bien qu'il n'ait cessé de proclamer l'égalité des chances scolaires. Malgré cette triste réalité, l'école a longtemps su incarner l'« espoir » et le rêve d'ascension sociale. Ce rêve est brisé aujourd'hui. Aussi, l'école ne peut plus continuer de s'occuper uniquement de ceux qui réussissent, tout en se désintéressant de ceux qui rencontrent des difficultés, quels que soient leur origine sociale et ethnique, leur sexe ou leur religion. Le projet de « refondation » de l'éducation saura-t-il rendre plus équitable ce système ? Ce projet semble à contre-courant de la tendance mondiale vers le libéralisme. L'objectif de « la réussite pour tous » ne va-t-il pas se traduire dans les faits, plus modestement par « moins d'échec scolaire pour tous » ? Car cette énième réforme, en étant plus ambitieuse que les précédentes, entend ni plus ni moins, tout remettre à plat pour lutter efficacement contre le décrochage scolaire, et introduire plus d'équité. La tâche n'est-elle pas un peu trop lourde, d'autant plus qu'il faudra lutter contre certaines mentalités bien implantées ? Les nombreux changements de ministres de l'Éducation¹⁵ sur la seule année 2014 ont déjà montré les résistances du système à se réformer. L'une des faiblesses de la politique éducative française vient de ce qu'elle a longtemps été coupée de sa base, et de ne pas avoir su être suffisamment à l'écoute de ses principaux intéressés : les enfants et les enseignants. Par ailleurs, l'attitude paternaliste du gouvernement fait peut-être oublier le rôle de premier plan qu'ont à jouer les parents dans l'éducation de leur enfant.

¹ Bourdieu Pierre, Passeron Jean-Claude, *La Reproduction : éléments d'une théorie du système d'enseignement*, Paris, Minuit, 1970.

² La « loi d'orientation et de programme pour l'avenir de

l'école » du 23 avril 2005 prévoyait d'assurer la réussite de tous les élèves.

³ Cette expression est celle du ministre de l'Éducation Vincent Peillon. Cf. Peillon Vincent, *Refondons l'école*, Paris, Le Seuil, 2013.

⁴ La carte scolaire assure la répartition des élèves en secteurs d'affectation, selon le lieu de résidence.

⁵ Soulé Véronique, « Le bac avec mention "inégalités" », in *Libération*, 16 juin 2014.

⁶ Environ 40 % des enfants ne savent pas bien lire ni compter en arrivant en sixième. Cf. « Douze millions d'élèves rentrent en classe », *Le Monde.fr* avec AFP, 4 septembre, 2012. www.lemonde.fr/education/article/2012/09/04/douze-millions-d-eleves-rentrent-en-classe_1755177_1473685.html

⁷ Environ 140 000 élèves sortent tous les ans sans diplôme du système éducatif. Cf. Akkari Maya, Raoult Paul, « Échec scolaire : 140 000 élèves exclus du système. 10 idées pour réinventer le collège » in *Nouvel Observateur*, 25 mai 2014.

⁸ OCDE (2009), *Assurer le bien-être des enfants* : www.oecd.org/els/social/bienetreenfants

⁹ Gumbel Peter, *On achève bien les écoliers*, Paris, Grasset, 2010.

¹⁰ OCDE (2006), *Regards sur l'éducation* : www.oecd.org/edu/rse2006

¹¹ Antibi André, *La Constante macabre ou comment a-t-on découragé des générations d'élèves?*, Paris, Math'Adore, 2003.

¹² www.afev.fr/appele_suppressionnotes/presse.html

¹³ L'intégration de « l'histoire des arts » en 2008 dans les programmes de l'école, du collège et du lycée fut le résultat d'une forte conviction politique de la part de plusieurs ministres de gauche, comme Jack Lang ou Catherine Tasca. Quant au ministre de l'Éducation Vincent Peillon, en 2012, il évoquait son souhait de réintroduire « la morale » en tant que discipline, obligatoire et évaluée, de l'école primaire au lycée.

¹⁴ Le « socle commun de connaissances et de compétences » fait partie de la *loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École* du 23 avril 2005.

¹⁵ En 2014, trois ministres de l'Éducation se sont succédés : Vincent Peillon, Benoît Hamon et Najat Vallaud-Belkacem.

Bibliographie

Ouvrages :

- Antibi André, *La Constante macabre ou comment a-t-on découragé des générations d'élèves.?*, Paris, Math'Adore, 2003.
- Bourdieu Pierre, Passeron Jean-Claude, *La Reproduction : éléments d'une théorie du système d'enseignement*, Paris, Minuit, 1970.
- Bourdieu Pierre, Passeron Jean-Claude, *Les héritiers : Les étudiants et la culture*, Paris, Minuit, 1964.
- Gumbel Peter, *On achève bien les écoliers*, Paris, Grasset, 2010.
- Meirieu Philippe, *L'école, mode d'emploi - Des « méthodes actives » à la « pédagogie différenciée »*, Paris, ESF éditeur, 1^{ère} édition 1985, 14^{ème} édition 2004.
- Meirieu Philippe, *Apprendre... oui, mais comment*, Paris, ESF éditeur, 1^{ère} édition 1987, 21^{ème} édition 2009.
- Peillon Vincent, *Refondons l'école*, Paris, Le Seuil, 2013.
- Prost Antoine, *Histoire de l'éducation*, tome IV, Paris, Perrin, 2004.
- Thélot Claude, *Pour la réussite de tous les élèves*, Rapport de la Commission du débat national sur l'avenir de l'Ecole, Paris, La documentation française, 2004.
- Verdiani Antonella, *Ces écoles qui rendent nos enfants heureux : Expériences et méthodes pour éduquer à la joie*, Actes Sud, coll. « Domaine du possible », Arles, 2012.

Articles :

- Akkari Maya, Raoult Paul, « Échec scolaire : 140 000 élèves exclus du système : 10 idées pour réinventer le collège », in *Nouvel Observateur*, 25 mai 2014.
- Le Goff Jean-Pierre, « Républicains contre pédagogues », in *Libération*, 21 septembre 1999.
- Collas Aurélie, « Les profs de mathématiques en voie de disparition ? », in *Le Monde*, 15 juillet 2014.
- Soulé Véronique, « Le bac avec mention "inégalités" », in *Libération*, 16 juin 2014.
- リアンヌ・ラタンジォ／澤田直「ランドセルとカルタブル 日仏の初等教育をめぐる会話」(1～12) 『ふらんす』白水社, 2013年4月号～2014年3月号

Sites internet consultés

(entre mars 2014 et août 2014) :

- OCDE (2009), *Assurer le bien-être des enfants* : www.oecd.org/els/social/bienetreenfants
- OCDE (2006), *Regards sur l'éducation* : www.oecd.org/edu/rse2006
- Ministère de l'Éducation, *Eduscol, Toute l'information pour les professionnels de l'éducation* : <http://eduscol.education.fr/>
- Le café pédagogique (toute l'actualité pédagogique sur Internet) : www.cafepedagogique.net
- Site sur les enquêtes PISA : www.oecd.org/pisa
- Refalo Alain, Les impostures des programmes de 2008 de l'école primaire : www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2013/09/24092013Article635156034770809914.aspx
- Site de AFEV (Association de la fondation étudiante pour la ville) : www.afev.fr/appele_suppressionnotes
- Les cahiers pédagogiques*, N° 449 - Dossier « Qu'est-ce qui fait changer l'école ? » : www.cahiers-pedagogiques.com/Changer-l-ecole-ou-changer-de-politique-educative#forum2172
- « Douze millions d'élèves rentrent en classe », *Le Monde.fr* avec AFP, 4 septembre 2012.